

Lathus-Saint-Rémy (86)

Les élus sur le pont contre le débordement éolien

42 élus contre 42 éoliennes

Jeudi 21 juin à 15 h 30, un député, deux sénateurs, une quarantaine de maires, leurs adjoints et leurs conseillers municipaux, venus de tout le département de Vienne, étaient réunis sur le pont de la Gartempe à Lathus-Saint-Rémy.



© Photo drone Powerloop / Vincent Galard / mairie de Lathus-Saint-Rémy

Avec la dizaine d'associations de riverains présentes, il s'agissait de dénoncer la destruction programmée de l'un des plus beaux paysages de l'ancienne région Poitou-Charentes : le site classé de la Vallée de la Gartempe, et le val de Gartempe dans son ensemble.

42 éoliennes géantes sont en effet en projet ou déjà en place sur les communes limitrophes de Lathus-Saint-Rémy, pour 8 centrales éoliennes. "Cet encerclement est un scandale", selon Antoine Selosse, maire de Lathus-Saint-Rémy, à l'initiative de l'opération. "Si ces machines étaient construites, tous les efforts des collectivités locales pour développer la filière du tourisme vert seraient anéantis."

La date de cette opération n'a pas été choisie au hasard : c'était le dernier jour de l'enquête publique pour le parc éolien de Bruyères, 4 machines de 200 m. de hauteur sur Plaisance et Lathus.

La photo "42 élus sur le pont" a été remise à la commissaire-enquêtrice comme symbole de l'union des citoyens et des élus de tous bords politiques pour dire NON à la politique d'implantation d'éoliennes tous azimuts menée au mépris des riverains, et en complète contradiction avec les politiques de préservation de la biodiversité et de développement de l'attractivité touristique des territoires ruraux de la Vienne.

La photo est venue s'ajouter aux 480 contributions portées sur le registre en ligne, à la soixantaine de courriers papier et aux 400 signatures de la pétition qui a circulé dans la commune. Il s'agit là d'une mobilisation sans précédent des habitants et des associations, excédés par ces projets qui succèdent les uns aux autres.

Une lettre ouverte sera prochainement adressée à Madame la préfète de la Vienne, à qui revient la décision finale d'autoriser la construction des machines. Au-delà, il s'agit de passer un message au gouvernement, qui promet le développement de l'éolien coûte que coûte au mépris des spécificités locales, de l'opposition des citoyens et de leurs élus.

Pour Lathus Vent Debout, association de préservation de l'environnement, "c'est le pot de terre contre le pot de fer. Les enjeux financiers sont tellement énormes, nous n'avons pas les moyens de lutter. La préfecture ne tient plus compte des conclusions défavorables des enquêtes publiques et ouvre un boulevard aux promoteurs éoliens. Ça ne peut plus durer, nous sommes excédés de cette lutte inégale pour préserver les paysages et la biodiversité de nos territoires".

Selon le député PS Jean-Michel Clément, présent sur le pont, "Aujourd'hui, les avis des citoyens, du commissaire-enquêteur, des associations ne suffisent plus. Le débat ne doit pas être seulement à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, il faut que le Premier ministre tranche".

Ce ras-le-bol des habitants et des élus, qui dépasse très largement les clivages politiques, prend de l'ampleur face au déferlement de projets éoliens dans tout l'Hexagone. "C'est une dynamique nationale qui ne restera pas au seul niveau du pont de la Gartempe", conclut Antoine Selosse.

CONTACTS :	accueil@lathus-saint-remy.fr
Association Lathus Vent Debout :	contact@lathus-ventdebout.com
Pour obtenir des photos haute définition :	contact@lathus-ventdebout.com

Ils étaient présents :

M. le Député Jean-Michel Clément
M. le Sénateur Bruno Belin
M. le Sénateur Yves Bouloux (représenté par son collaborateur parlementaire)

Antigny, M. le Maire
Availles-Limouzine, Mme la Maire
Béthines, M. le Maire
Bonneuil (36), M. le conseiller municipal
Bourg-Archambault, M. le Maire
Brigueil-le-Chantre, M. le Maire
Brux, M. le Maire
Chalais M. le Maire
Chapelle-Viviers, M. le Maire (représenté par sa conseillère)
Civaux, Mme La Maire
Coulonges-les-Hérolles, M. le Maire (*excusé*)
Fleix, Madame La Maire
Gençay, M. le Maire
Guesnes, M. le Maire Maire
La Trimouille, Mme La Maire
Lathus-Saint-Rémy, M. Le maire, M. le 1^{er} adjoint,
Mme l'adjointe et 5 conseillers municipaux

Lauthier, M. le Maire
Liglet, M. le 1^{er} adjoint
Ligugé, M. le Maire (représenté par son adjoint)
Luchapt, M. le Maire
Maulay, M. le Maire (*excusé*)
Mauprévoir, M. le Maire de M. le 1^{er} adjoint
Mazerolles, Mme la Maire
Messemé, Mme La Maire et Mme la 1^{re} adjointe
Montmorillon, M. le Maire
Mouterre-sur-Blourde, M. le Maire
Nérignac, M. Le Maire et son adjoint
Paisay-le-Sec, M. Le Maire
Persac, M. le Maire
Pindray, M. le Maire (représenté par son 1^{er} adjoint)
Pouillé, Mme la Maire (*excusée*)
Saint-Savin, M. le Maire
Saulgé, M. le Maire
Valdivienne, Mme la Maire (*excusée*)

Etaient également présents deux collectifs d'associations de la Vienne et de l'Indre voisine : la FAEV, Fédération des associations anti-éoliennes de la Vienne, qui représente une quarantaine d'associations, et Brandes et Bocage, collectif de 16 associations de l'Indre, de la Haute-Vienne et du Montmorillonnais. Vent du Bocage (Rouillé) représentait la Fédération Environnement Durable, qui compte plus de 1 300 associations au niveau national.

Une centaine de membres représentaient une quinzaine d'associations, dont l'Adepa (Paizay et alentours), A contre vent (Martaizé), Aspere (Lussac-les-Eglises, 87), APPEL et Lathus Vent Debout (Lathus et alentours), ECC (Pleuville, 16), Vent de Colère (Dangé Saint-Romain), Mauprévoir Environnement, Bien Vivre en Val de Boivre, etc.

Ainsi que le Syndicat départemental de la propriété privée rurale
